

# Cérémonie de la Ragotte, un événement déplacé

Cette année, la commémoration des combats de la Ragotte du 17 décembre 1943 ne se feront pas devant la stèle érigée à cet effet mais devant le monument aux morts de Lévignac. La nouvelle a causé de l'émoi dans le village et alentour quand on connaît les raisons qui ont amené à ce changement de lieu: un conflit familial. La stèle est sur un terrain privé et le propriétaire, un des fils d'un des héros de la résistance qui habitait la Ragotte ne veut voir personne y fouler les pieds. Rien n'y a fait, pas même l'intervention du sous-préfet ni du président du Conseil départemental, Pierre Camani, pas même l'intervention de Pierre Dartiailh, le fils de Georges, abattu ici même par la Gestapo ce 17 décembre 1943... «La question est de savoir si on peut mélanger affaire familiale et devoir de mémoire» pose Pierre Lapoire, président de l'ANACR (anciens de la résistance), du comité d'organisation. La stèle est publique mais le lieu où elle est implantée est privé. Le propriétaire est en droit de refuser. Personne n'a voulu



**La stèle sera montrée en photo et apposée devant le monument aux morts.**

faire de vague et tout le monde espère que l'affaire trouvera une issue heureuse tant dans le giron familial que pour le bon déroulement de la cérémonie du souvenir.

Dans l'immédiat, Jean-Paul Berry, maire de Lévignac-de-Guyenne, pour apaiser les esprits, a prévu de faire apposer une photo géante de la stèle devant le monument aux morts. A défaut il est prévu de déplacer la stèle l'an prochain. ■ **Dimanche 17 décembre à 11h, au monument aux morts.**

**Michel Pradeau**